

Décembre 2025

RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS L'ALIMENTATION NON BIO CONSOMMÉE EN FRANCE

Rapport sur la fréquence et la dangerosité
des résidus détectés en 2023.



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
RÉSUMÉ DU RAPPORT	3
OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	9
RÉSULTATS COMPLETS	13
LES LIMITES DE CE RAPPORT	24
CONCLUSION ET DEMANDES	25
ANNEXES	26

INTRODUCTION

Générations Futures a publié de nombreux rapports sur les résidus de pesticides dans les fruits et légumes non bio ces dernières années*. Cette année il s'agit, comme en 2024, de présenter, en plus de données générales sur la fréquence de détection de résidus de pesticides dans les aliments non bio vendus en France, de nouvelles informations en indiquant la fréquence de détection des résidus dans ces aliments selon leur appartenance à certaines classes de danger pour la santé humaine (CMR et perturbation endocrinienne), ainsi que la fréquence de détection de résidus de pesticides PFAS.

Cette analyse est basée sur les données officielles les plus récentes sur la surveillance des résidus de pesticides dans les aliments non bio vendus en France (données de 2023). **Au-delà d'un chiffre global sur le nombre de résidus de pesticides détectés, ce rapport vous permettra donc d'avoir une vue plus précise de la nature des résidus détectés et des classes de danger associées.** Nous espérons que cette nouvelle édition répondra à vos attentes en matière d'information sur les résidus de pesticides détectés dans les aliments végétaux non bio consommés en France.

Par ailleurs Générations Futures encourage vivement les français et françaises à consommer 5 fruits et légumes frais par jour (comme le préconise le Programme National Nutrition Santé (PNNS). De plus nous suggérons de consommer ces aliments en bio si possible.

*Voir notre dernier rapport en date publié en 2024 sur la base de données 2022 : <https://www.generations-futures.fr/publications/residus-pesticides-2/rapport-residu-vf/>

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Sur la base des résultats du plan de surveillance des résidus de pesticides dans les aliments vendus en France de 2023, nous avons documenté la fréquence de contamination des aliments d'origine végétale non bio par des résidus de pesticides détectés, associés à certaines classes de danger pour la santé humaine.

Il s'agit d'une étude permettant d'apporter des indications concernant l'exposition des consommateurs aux pesticides via l'alimentation. En aucun cas il ne prétend évaluer le risque éventuellement posé par ces résidus.

DONNÉES GÉNÉRALES

142 substances actives différentes ont été détectées dans les 1912 échantillons de 29 types d'aliments différents étudiés.

Parmi les 1912 échantillons étudiés dans le cadre de ce rapport, 61% présentent au moins 1 résidu de pesticide détecté (pour information 52% présentent au moins 1 résidu de pesticide quantifié).

Les fruits contiennent plus fréquemment au moins un résidu de pesticide détecté (78% des échantillons) que les légumes (53%) ou les céréales (blé et riz ensemble : 50%).

En particulier 98% des cerises, 94% des raisins et 93% des fraises contiennent au moins 1 résidu de pesticide détecté.

Les fruits de la passion (19%), les citrons verts (10%) et les salades (6%) présentent les fréquences les plus élevées de dépassement de LMR (Limites Maximales en Résidus)

**1912 échantillons de
29 types d'aliments
différents étudiés**

**142 substances
actives
différentes
détectées**

**61% présentent
au moins 1 résidu
de pesticide
détecté**



DONNÉES SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES CLASSÉS CMR = CANCÉRIGÈNES OU MUTAGÈNES OU REPROTOXIQUES

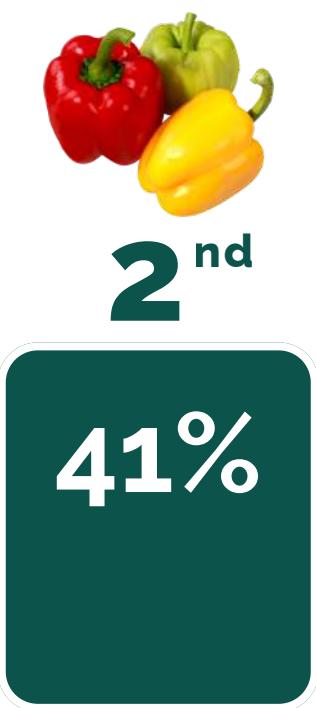
(Dans ce rapport, une substance est considérée CMR si elle est classée CMR avérée, supposée ou suspectée. voir méthodologie page 9).

56% des fruits testés contiennent au moins un résidu de pesticide CMR détecté. Ce sont les cerises (88%), citrons verts (80%), clémentines/mandarines et fraises (77%) dans lesquels au moins 1 résidu de pesticide classé CMR est détecté le plus fréquemment.



ZOOM SUR LES FRUITS OÙ
LES RÉSIDUS DE PESTICIDES
CLASSÉS CMR SONT LES +
DÉTECTÉS

19% des légumes testés contiennent au moins un résidu de pesticide CMR détecté. Ce sont les fenouils (46%), les poivrons (41%), les salades (32%) dans lesquels au moins 1 résidu de pesticide classé CMR est détecté le plus fréquemment



ZOOM SUR LES LÉGUMES OÙ
LES RÉSIDUS DE PESTICIDES
CLASSÉS CMR SONT LES +
DÉTECTÉS

Sans surprise, ce sont également les fruits qui présentent le plus souvent de multiples résidus détectés (2 ou +) classés CMR : citrons verts en tête (58%), puis fraises (55%), clémentines/mandarines (45%).

Dans ce rapport, une substance est considérée "CMR" si elle classée CMR avérée, supposée ou suspectée selon : les classifications harmonisées du CLP complétées par les dernières classifications validées par le Risk Assessment Committee (RAC) de l'ECHA, les classifications du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) et la base Agritox de l'Anses



DONNÉES CONCERNANT LES RÉSIDUS DE PESTICIDES JUGÉS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PE)

Les fruits sont les aliments dans lesquels sont détectés le plus fréquemment des résidus de pesticides PE avérés ou suspectés : 64% d'entre eux contiennent au moins un résidu de pesticide PE avéré ou suspecté détecté. Les cerises (95%), le raisin (86%), les clémentines/mandarines (80%), les pommes (79%), les fraises (70%) présentent les plus fortes fréquences d'échantillons dans lesquels a été détecté au moins 1 résidu de pesticide jugé perturbateur endocrinien avéré ou suspecté. Les détections de multiples résidus de PE avérés ou suspectés sont importantes pour certains aliments : 80% des cerises, 71% des raisins, 55% des clémentines/mandarines ou 52% des fraises contiennent plus d'un résidu de pesticide PE avéré ou suspecté détecté.

ZOOM SUR LES FRUITS QUI PRÉSENTENT LES PLUS FORTES FRÉQUENCES D'ÉCHANTILLONS DANS LESQUELS A ÉTÉ DÉTECTÉ AU MOINS 1 RÉSIDU DE PESTICIDES PE



2nd

86%



1^{er}
95%



3^{ème}

80%

33% des légumes contiennent au moins un résidu de pesticide PE avéré ou suspecté détecté. Les fenouils arrivent en tête avec 60% contenant 1 résidu de pesticide PE avéré ou suspecté détecté.

De plus, 19% des céréales analysées (riz et blé) contiennent au moins un résidu de pesticide PE avéré ou suspecté détecté.

Dans ce rapport, sont considérées comme "PE" les substances classées PE par l'EFSA, les substances répondants aux catégories I (PE avérés) et II (PE suspectés) dans l'étude d'impact de 2016 de la Commission européenne et les substances figurant dans la liste des 53 substances actives considérées comme PE par PAN Europe.

DONNÉES CONCERNANT LES RÉSIDUS DE PESTICIDES PFAS

31% des fruits testés contiennent au moins un résidu de pesticide PFAS détecté.

Les cerises (85%), les fraises (73%) s'illustrent avec plus de la moitié de l'échantillonnage contenant au moins 1 résidu de pesticide PFAS détecté, suivis par le melon (46%).

ZOOM SUR LES FRUITS QUI PRÉSENTENT LES PLUS FORTES FRÉQUENCES D'ÉCHANTILLONS DANS LESQUELS A ÉTÉ DÉTECTÉ AU MOINS 1 RÉSIDU DE PESTICIDES PFAS



2nd

73%



1^{er}
85%



3^{ème}

46%

21% des légumes testés contiennent au moins un résidu de pesticide PFAS détecté.

Les endives (57%), les aubergines (51%) et les poivrons (45%) contiennent au moins 1 résidu de pesticides PFAS détecté.

ZOOM SUR LES LÉGUMES QUI PRÉSENTENT LES PLUS FORTES FRÉQUENCES D'ÉCHANTILLONS DANS LESQUELS A ÉTÉ DÉTECTÉ AU MOINS 1 RÉSIDU DE PESTICIDES PFAS



2nd

51%



1^{er}

57%



3^{ème}

45%

La substance PFAS la plus fréquemment détectée dans les 1912 échantillons étudiés est le fluopyram, un fongicide SDHI, et appartenant à la famille chimique des PFAS. 7

TABLEAU RÉSUMANT LES DONNÉES

	Détection de au moins 1 résidu détecté	Détection de au moins 1 résidu CMR détecté	Détection de au moins 1 résidu PE avéré ou suspecté détecté	Détection de au moins 1 résidu PFAS détecté
Fruits	78%	56%	64%	31%
Légumes	53%	19%	33%	21%
Céréales	50%	18%	19%	3%

Pour une information complète lire la suite du rapport qui présente bien d'autres informations !

OBJECTIFS

En se basant sur les résultats du plan de surveillance des résidus de pesticides dans les aliments français de 2023, cette étude vise à documenter la présence de résidus de pesticides détectés dans des aliments non bio, et en particulier ceux associés à certaines classes de danger pour la santé humaine (CMR, perturbation endocrinienne) et PFAS.

Dans cette note, le terme de « pesticides » s'entend comme substance active phytopharmaceutique au sens du règlement (CE) n° 1107/2009.

Le travail de recherche, de traitement et d'analyse des données a été effectué par une ingénierie consultante spécialisée, Cécile Lelasseux.

MÉTHODOLOGIE

Échantillons pris en compte

Les données brutes des analyses françaises de résidus de pesticides pour l'année 2023 sont accessibles à cette adresse : <https://zenodo.org/records/15398969>. Elles sont filtrées de façon à prendre en compte les échantillons :

- destinés à l'alimentation humaine
- issus de plans de surveillance[1]. Les plans de contrôle et plans de contrôle renforcés à l'importation sont écartés car ils portent sur des denrées ciblées représentant un risque accru de contamination. A contrario, les plans de surveillance suivent un échantillonnage représentatif de la population cible (ici, un aliment donné sur le territoire français) et les prélèvements sont réalisés de façon aléatoire au sein de cette population
- issus d'un mode de production dit conventionnel

En 2023, le fichier contient **2 262 188 lignes** correspondant à autant de couples échantillon/substance active recherchée. **10 132** aliments destinés à l'alimentation humaine ont été analysés, dont **5 810 dans le cadre du plan de surveillance**. Enfin, **5 117 échantillons sont issus d'un mode de production dit conventionnel**.

[1] Dispositions générales relatives à la campagne 2023 du dispositif de plans de surveillance et de contrôle déployé par la DGAL

Aliments retenus pour comparaison

Sont retenus les aliments pour lesquels au moins 30 échantillons sont disponibles (effectif considéré par la DGCCRF comme seuil de représentativité statistique[2]) et pour lesquels un plan complet d'analyses des résidus de pesticides a été réalisé (en moyenne 420 substances actives[3] recherchées). On note à ce sujet une nette diminution du nombre de substances actives recherchées par aliment, de l'ordre de 600 les années précédentes (voir fichier 1_B_Liste substances recherchées par alim retenu 2022).

Les produits d'origine animale tels que les graisses animales, le lait ou les œufs sont exclus du fait d'analyses ciblées sur la chlordécone ou très hétérogènes selon les échantillons.

Se qualifient finalement pour l'étude 29 aliments d'origine végétale correspondant à 1 912 échantillons :

[2] Seuil mentionné dans les rapports annuels de la DGCCRF, anciennement responsable des PSPC, par exemple dans celui portant sur les prélèvements de 2020 p6 « Parmi les denrées ayant fait l'objet de plus de 30 prélèvements (seuil de représentativité statistique) »

[3] On entend par substance active, les « residue definition » telles que prévues par le Guidance document on pesticide Analytical Methods for Risk assessment and Post approval control and Monitoring purposes, et comprenant le composé parent + un ou plusieurs métabolites/conjugués pertinents, tel que défini pour la confrontation aux LMR.

Tableau 1 : Liste des 29 aliments étudiés.

Catégorie	Aliment	Effectif total	Nombre moyen de substances actives recherchées
Céréales	Blé	48	411
Céréales	Riz	66	362
Fruits	Cerise	41	409
Fruits	Citron vert	59	385
Fruits	Clémentine mandarine	75	379
Fruits	Fraise	56	409
Fruits	Fruit de la passion	32	409
Fruits	Kiwi	67	360
Fruits	Melon	52	403
Fruits	Orange	82	312
Fruits	Poire	103	350
Fruits	Pomme	47	409
Fruits	Prune	58	409
Fruits	Raisin	49	409
Légumes	Aubergine	76	401
Légumes	Betterave	40	409
Légumes	Carotte	74	377
Légumes	Chou-fleur	56	362
Légumes	Concombre	76	393
Légumes	Courgette	90	394
Légumes	Endive	53	409
Légumes	Fenouil	50	409
Légumes	Navet	73	399

Catégorie	Aliment	Effectif total	Nombre moyen de substances actives recherchées
Légumes	Oignon	149	395
Légumes	Poivron	73	409
Légumes	Pommes de terre	148	357
Légumes	Salade	34	349
Légumineuses	Haricot coco	43	332
Produits végétaux transformés	Olives prêtes à consommer	42	409

Résidus pris en compte

l'étude porte sur les résidus de pesticides détectés afin de ne pas sous-estimer la présence réelle de résidus de pesticides dans les aliments, dont certains peuvent présenter des effets délétères sans seuil (action de perturbation endocrinienne par exemple) et dont tous concourent à l'exposition à un cocktail de substances actives.

Les résidus sont codifiés dans la nomenclature EFSA selon qu'ils correspondent ou non à la définition réglementaire complète du résidu (voir note de bas de page 3) : celle-ci inclut en général la molécule principale mais également certains métabolites (exemple : Flonicamid (sum of flonicamid, TNFG and TNFA expressed as flonicamid)). C'est ce résidu complexe, qui correspond à la somme de plusieurs molécules, qui peut ensuite être comparé à la LMR : l'EFSA ne tient compte que de ces résidus complets dans ses rapports. Or, pour certaines substances, les résidus sont exprimés de façon partielle uniquement. Afin de ne pas perdre la trace de ces substances et minimiser ce faisant les niveaux de contamination, des résidus partiels ont pu être récupérés. Cela reste toutefois très limité (19 lignes seulement pour des métabolites du spirotetramate).

Classifications de danger prises en compte

Différentes sources ont été compilées afin d'étudier les classes de danger relatives à la santé humaine des résidus de pesticides retrouvés :

Caractère CMR

Certaines substances peuvent être cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction. Elles sont alors dites « CMR ». Dans ce rapport, **une substance est considérée CMR si elle est classée CMR avérée**, supposée ou suspectée selon les classifications suivantes :

- **les classifications harmonisées** du règlement (CE) n°1272/2008 dit CLP[4], complétées par les dernières classifications validées par le Risk Assessment Committee (RAC)[5] de l'ECHA (ATP déjà adoptée ou non) ;
- **les classifications du CIRC[6]** relatives à la cancérogénicité : par exemple, dans notre étude, le glyphosate est considéré comme une substance CMR, bien que non classé comme tel par l'EFSA, car le CIRC l'a classé comme cancérogène probable ;
- **la base Agritox de l'Anses[7]** qui recense des informations sur les substances actives approuvées ou ayant fait l'objet d'un retrait récent d'autorisation. Elle reprend les classifications harmonisées et, en leur absence, mentionne une classification non harmonisée basée sur les classifications proposées par l'EFSA dans les dossiers d'évaluation de chaque substance.

Caractère Perturbateur endocrinien (PE)

Les PE sont des substances capables d'interférer avec notre système hormonal, provoquant des effets délétères pour notre santé. Sont considérées dans ce rapport comme PE, les substances classées selon les critères suivants :

- les substances classées PE **selon les évaluations menées par l'EFSA[8]** depuis 2018[9] dans le cadre de la réévaluation des substances actives phytosanitaires ;

[4] Extraits de l'EU Pesticides database <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/active-substances>

[5] Registre d'intentions de classifications harmonisées de l'ECHA <https://echa.europa.eu/fr/registry-of-clh-intentions-until-outcome>

[6] Liste des classifications du CIRC <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

[7] Base Anses Agritox [https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de-donnees-agritox/](https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de donnees-agritox/)

[8] Suivi des évaluations du caractère PE des substances actives par l'Efsa <https://www.efsa.europa.eu/en/topics/topic/pesticide-s>

[9]<https://www.efsa.europa.eu/fr/press/news/180607>

- les substances répondant aux catégories I (PE avérés) et II (PE suspectés) de la **classification de l'option 3 de l'étude d'impact de 2016 de la Commission européenne**^[10] relative au caractère perturbateur endocrinien ou à l'activité endocrine des substances actives. Pour rappel, la Commission européenne a publié en 2014 une feuille de route avec 4 options de classification et définition de l'activité PE (à mettre en œuvre dans le cadre des règlements Pesticides et Biocides). L'option 3 introduisait des catégories fondées sur les éléments de preuve du danger (I : PE avérés, II : suspectés et III : substances avec une activité endocrine). Nous n'avons pas considéré ici les substances classées en catégorie III (substances avec activité endocrine), le niveau de preuve étant jugé insuffisant ;
- les **substances listées parmi les 53 substances actives considérées comme des perturbateurs endocriniens par PAN Europe.**

Caractère PFAS

Les substances listées dans le dossier de restriction REACH (annexe A du dossier, tableau A. 108) et répondant à la définition d'un PFAS selon l'OCDE ont été prises en compte.

Quelle légitimité à prendre en compte des listes alternatives des substances actives à considérer comme des perturbateurs endocriniens avérés ou suspectés ?

Plusieurs raisons :

- le caractère binaire de l'évaluation par l'EFSA qui ne tient pas compte de la **gradation des niveaux de preuves** (ce pourquoi l'Anses soutenait à l'époque l'adoption de l'option 3 de la feuille de route de la Commission européenne)
- le **décalage temporel** entre la publication de nouveaux éléments scientifiques et leur prise en compte par l'EFSA, dont les réévaluations peuvent être espacées de plus de 10 ou 15 ans
- la **non-prise en compte de certaines études scientifiques académiques ou indépendantes dès lors qu'elles s'éloignent des protocoles standardisés**

Exemple : cas du pyriproxyfène évalué comme non perturbateur endocrinien par l'EFSA et réautorisé jusqu'en 2035 alors que des travaux récent du Muséum National d'Histoire Naturelle démontrent son potentiel perturbateur endocrinien^[11] en lien avec les cas de microcéphalie survenus au Brésil. Le pyriproxyfène est considéré comme PE par PAN Europe et est classé comme PE suspecté par l'étude d'impact de la Commission (catégorie II).

^[10]https://health.ec.europa.eu/document/download/b8232a58-ddba-435a-9781-01c539bfafbo_en

^[11]<https://www.mnhn.fr/fr/alerte-presse/découverte-de-l-impact-du-pyriproxyfene-sur-l-augmentation-de-graves-malformations>

RÉSULTATS

À noter : en comparaison avec la fiche de synthèse annuelle de la DGAL[12], nous remarquons que les effectifs prélevés diffèrent pour de nombreux aliments de notre périmètre. Cela s'explique par **la non-distinction des échantillons issus de l'agriculture biologique des conventionnels dans les données de la DGAL**. Par exemple, les résultats du plan de surveillance dans la note DGAL intègrent un échantillon de 58 framboises, absentes de notre étude : il s'agit de 58 framboises issues de l'agriculture biologique, exclues de notre périmètre qui se concentre sur le conventionnel. **La confusion des deux modes de production est préjudiciable puisqu'elle dilue les signaux**, risquant de minimiser les présences de résidus de pesticides détectés dans des aliments conventionnels et invisibilisant la présence problématique dans des échantillons biologiques.

Parmi les 1912 échantillons étudiés, **61% présentent au moins 1 résidu de pesticide détecté (n=1172) et 52% présentent au moins 1 résidu de pesticide quantifié (n=998)**. 142 substances actives différentes ont été détectées.

La liste de ces substances avec leur classification CMR, PE ou PFAS est disponible en Annexe 1.

Catégorie	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu quantifié	
		n	%	n	%
Fruits	721	564	78%	522	72%
Légumes	1035	544	53%	426	41%
Céréales	114	57	50%	45	39%

Dans la suite du rapport, seuls les pourcentages d'échantillons avec résidus de pesticides détectés seront donnés.

[12] <https://agriculture.gouv.fr/plans-de-surveillance-et-de-controle>

Fréquence de détection de résidus de pesticides et de dépassements de LMR selon les aliments

Le Tableau 2 présente les pourcentages d'échantillons avec au moins 1 résidu de pesticide détecté selon l'aliment considéré, ainsi que les pourcentages d'échantillons présentant au moins 1 dépassement de LMR. Sont ici pris en compte tous les dépassements de LMR, y compris ceux correspondant à une non-conformité en tenant compte de l'incertitude de mesure (codes EFSA J003A « greater than maximum permissible quantities » et J031A « Compliant due to measurement uncertainty »).

Concernant les fruits

Les fruits présentent des fréquences de détection de résidus de pesticides dans les échantillons analysés globalement plus élevées (78%) que celles des légumes (53%) ou que du riz (58%) et du blé (40%).

En particulier les cerises (98%), le raisin (94%) et les fraises (93%) sont presque tous concernés par au moins 1 résidu de pesticide.

Les fruits de la passion (19%) et les citrons verts (10%) présentent les fréquences les plus élevées de dépassement de LMR.

Les fruits de la passion concernés proviennent du Vietnam et de Colombie (comme pour l'année 2022) et les dépassements correspondent à différentes substances actives (chlorfenapyr, cypermethrin, lambda-cyhalothrin, pyriproxyfen notamment). Les citrons verts proviennent du Brésil et de Colombie et des substances diverses sont retrouvées en dépassement (prochloraz, propiconazole, triclopyr). Pour les autres aliments, les dépassements de LMR sont peu fréquents.



Tableau 2 : Pourcentages d'échantillons avec au moins 1 résidu de pesticide détecté et au moins 1 dépassement de LMR, selon les aliments.

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 dépassement de LMR	
			n	%	n	%
Fruits	Cerise	41	40	98%	2	5%
Fruits	Raisin	49	46	94%	1	2%
Fruits	Fraise	56	52	93%	2	4%
Fruits	Pomme	47	42	89%	0	0%
Fruits	Clémentine/mandarine	75	63	84%	0	0%
Fruits	Citron vert	59	49	83%	6	10%
Fruits	Poire	103	84	82%	4	4%
Fruits	Fruit de la passion	32	25	78%	6	19%
Fruits	Prune	58	45	78%	0	0%
Fruits	Melon	52	40	77%	1	2%
Fruits	Orange	82	60	73%	0	0%
Fruits	Kiwi	67	18	27%	0	0%

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 dépassement de LMR	
			n	%	n	%
Légumes	Endive	53	48	91%	0	0%
Légumes	Poivron	73	54	74%	0	0%
Légumes	Aubergine	76	54	71%	0	0%
Légumes	Fenouil	50	34	68%	0	0%
Légumes	Pommes de terre	148	95	64%	2	1%
Légumes	Concombre	76	48	63%	1	1%
Légumes	Salade	34	21	62%	2	6%
Légumes	Courgette	90	53	59%	1	1%
Légumes	Carotte	74	41	55%	3	4%
Légumes	Oignon	149	67	45%	0	0%
Légumes	Navet	73	15	21%	0	0%
Légumes	Haricot coco	43	8	19%	0	0%
Légumes	Chou-fleur	56	4	7%	0	0%
Légumes	Betterave	40	2	5%	0	0%

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 dépassement de LMR	
			n	%	n	%
Céréales	Riz	66	38	58%	1	2%
Céréales	Blé	48	19	40%	0	0%
Produits végétaux transformés	Olives prêtes à consommer	42	7	17%	0	0%

Fréquence de détection de résidus de pesticides classés CMR selon les aliments

(Dans ce rapport, une substance est considérée CMR si elle est classée CMR avérée, supposée ou suspectée.)

Le Tableau 3 présente, pour chaque aliment étudié, la fréquence d'échantillons comportant au moins 1 ou de multiples résidus de pesticides classés CMR. **56% des fruits et 19% des légumes sont concernés par au moins 1 résidu de pesticide CMR.**

Catégorie	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé CMR	
		n	%
Fruits	721	401	56%
Légumes	1035	201	19%
Céréales	114	20	18%

Concernant les fruits

Concernant les fruits, bien souvent, lorsque des résidus sont détectés, au moins 1 d'entre eux est classé CMR, d'où des pourcentages similaires entre présence de résidus détectés et de résidus classés CMR. En particulier, les cerises, fraises, clémentines/mandarines et les citrons verts sont les plus fréquemment concernés par des résidus classés CMR détectés (plus de 70% des échantillons).

Ce constat ne se vérifie pas pour les pommes dont la grande majorité (89%) présentent au moins 1 résidu de pesticide détecté quel qu'il soit contre 40% un résidu classé CMR, ni pour les prunes dont 78% comportent au moins 1 résidu de pesticide détecté contre 34% un résidu classé CMR.

Concernant les légumes

La présence dans des échantillons par des résidus CMR est moins systématique : par exemple, si les endives présentent presque toutes au moins 1 résidu détecté, presqu'aucune ne présente de résidu classé CMR.

Sans surprise, ce sont également les fruits qui présentent le plus souvent de multiples résidus (2 ou plus) classés CMR : les citrons verts en tête (58% avec globalement 3,1 résidus en moyenne), puis les fraises (55% avec 2,7 résidus en moyenne) et les clémentines/mandarines (45% avec 2,5 résidus en moyenne).

Les cerises comportent principalement des résidus reprotoxiques (tebuconazole et pyraclostrobin toujours approuvés, spirotetramat approuvé jusqu'en 2024) et les citrons verts cancérogènes suspectés (Carc. 2) (imazalil, difenoconazole, malathion tous autorisés). Du côté des **clémentines/mandarines, on retrouve surtout des résidus cancérogènes suspectés** (Carc.2) (imazalil et 2,4-D toujours autorisés) et **pour les fraises, à la fois cancérogènes suspectés et reprotoxiques suspectés (41% des échantillons au moins 1 résidu Carc. 2 et 36%, Repr. 2).**

Tableau 3 : Pourcentages d'échantillons présentant au moins 1 résidu de pesticide détecté CMR ou de multiples résidus CMR, selon les aliments.

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé CMR			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés CMR		
			n	%	n	%	nb moyen résidus CMR ¹	n	%	nb moyen multiples résidus CMR ²
Fruits	Cerise	41	40	98%	36	88%	1,6	16	39%	2,3
Fruits	Raisin	49	46	94%	30	61%	2,4	21	43%	3,0
Fruits	Fraise	56	52	93%	43	77%	2,2	31	55%	2,7
Fruits	Pomme	47	42	89%	19	40%	1,6	10	21%	2,2
Fruits	Clémentine/mandarine	75	63	84%	58	77%	1,9	34	45%	2,5
Fruits	Citron vert	59	49	83%	47	80%	2,5	34	58%	3,1
Fruits	Poire	103	84	82%	46	45%	1,5	10	10%	3,5
Fruits	Fruit de la passion	32	25	78%	16	50%	1,4	6	19%	2,2
Fruits	Prune	58	45	78%	20	34%	1,3	5	9%	2,2
Fruits	Melon	52	40	77%	31	60%	1,4	9	17%	2,3
Fruits	Orange	82	60	73%	51	62%	1,7	29	35%	2,3
Fruits	Kiwi	67	18	27%	4	6%	1,3	1	1%	2,0

¹ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu CMR

² Pour les échantillons présentant de multiples résidus CMR

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé CMR			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés CMR		
			n	%	n	%	nb moyen résidus CMR ¹	n	%	nb moyen multiples résidus CMR ²
Légumes	Endive	53	48	91%	0	0%	0,0	0	0%	0,0
Légumes	Poivron	73	54	74%	30	41%	1,7	14	19%	2,6
Légumes	Aubergine	76	54	71%	15	20%	1,4	4	5%	2,5
Légumes	Fenouil	50	34	68%	23	46%	1,3	7	14%	2,0
Légumes	Pommes de terre	148	95	64%	29	20%	1,1	3	2%	2,3
Légumes	Concombre	76	48	63%	11	14%	1,1	1	1%	2,0
Légumes	Salade	34	21	62%	11	32%	1,5	4	12%	2,5
Légumes	Courgette	90	53	59%	27	30%	1,1	4	4%	2,0
Légumes	Carotte	74	41	55%	20	27%	1,2	3	4%	2,0
Légumes	Oignon	149	67	45%	22	15%	1,1	2	1%	2,5
Légumes	Navet	73	15	21%	5	7%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Haricot coco	43	8	19%	6	14%	1,2	1	2%	2,0
Légumes	Chou-fleur	56	4	7%	1	2%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Betterave	40	2	5%	1	3%	1,0	0	0%	0,0

¹ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu CMR

² Pour les échantillons présentant de multiples résidus CMR

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé CMR			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés CMR		
			n	%	n	%	nb moyen résidus CMR ¹	n	%	nb moyen multiples résidus CMR ²
Céréales	Riz	66	38	58%	15	23%	1,1	2	3%	2,0
Céréales	Bié	48	19	40%	5	10%	1,2	1	2%	2,0
Produits végétaux transformés	Olives prêtes à consommer	42	7	17%	5	12%	1,2	1	2%	2,0

¹ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu CMR

² Pour les échantillons présentant de multiples résidus CMR

Fréquence de détection de résidus de pesticides classés PE selon les aliments

Le Tableau 4 présente, pour chaque aliment étudié, la fréquence d'échantillons comportant au moins 1 résidu de pesticide jugé PE dans notre étude. Pour dénombrer les résidus classés PE, avérés ou suspectés, ont été prises en compte les substances actives évaluées comme PE dans un avis de l'EFSA, classées comme PE ou PE suspectés dans l'étude d'impact de la Commission européenne de 2016 (catégories I et II) ou encore figurant dans la liste de 53 substances actives de PAN Europe.

64% des fruits et 33% des légumes sont concernés par la présence d'au moins un résidu de pesticides PE avéré ou suspecté détecté.

Concernant les fruits

Les cerises (95% des échantillons), le raisin (86%), les clémentines/mandarines (80%), les pommes (79%), les fraises (70%) et les citrons verts (68%) présentent les plus fortes fréquences d'échantillons concernés par des résidus de PE avérés ou suspectés détectés. Les fruits cités figurent aussi parmi les aliments les plus concernés par tout type de résidu.

Les fréquences de détection de multiples résidus de PE avérés ou suspectés sont importantes pour certains fruits : 80% des cerises, 71% du raisin ou 55% des clémentines/mandarines.

Concernant les légumes

Les fenouils (60%), les concombres (51%) et les aubergines (50%) sont le plus fréquemment contaminés par au moins 1 résidu de pesticide jugé PE avéré ou suspecté détecté.

Catégorie	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PE avéré ou suspecté	
		n	%
Fruits	721	463	64%
Légumes	1035	346	33%
Céréales	114	22	19%



Tableau 4 : Pourcentages d'échantillons présentant au moins 1 résidu de pesticide détecté PE ou de multiples résidus PE, selon les aliments.

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PE avéré			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés PE avérés			Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PE avéré ou suspecté			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés PE avérés ou suspectés		
			n	%	n	%	nb moyen résidus PE avérés ¹	n	%	nb moyen résidus multiples PE avérés ²	n	%	nb moyen résidus PE avérés ou suspectés ³	n	%	nb moyen résidus multiples PE avérés ou suspectés ⁴
Fruits	Cerise	41	40	98%	37	90%	2,6	30	73%	3,0	39	95%	3,0	33	80%	3,4
Fruits	Raisin	49	46	94%	40	82%	2,1	21	43%	3,0	42	86%	2,7	35	71%	3,1
Fruits	Fraise	56	52	93%	38	68%	2,0	22	39%	2,7	39	70%	2,5	29	52%	3,1
Fruits	Pomme	47	42	89%	36	77%	1,6	18	38%	2,2	37	79%	1,9	20	43%	2,7
Fruits	Clémentine/mandarine	75	63	84%	56	75%	2,0	34	45%	2,6	60	80%	2,2	41	55%	2,7
Fruits	Citron vert	59	49	83%	40	68%	2,1	25	42%	2,7	40	68%	2,1	26	44%	2,7
Fruits	Poire	103	84	82%	57	55%	2,4	41	40%	2,9	57	55%	2,4	42	41%	3,0
Fruits	Fruit de la passion	32	25	76%	16	50%	1,4	5	16%	2,2	16	50%	1,5	6	19%	2,3
Fruits	Prune	58	45	78%	35	60%	1,6	17	29%	2,3	36	62%	1,8	20	34%	2,4
Fruits	Melon	52	40	77%	29	56%	1,6	12	23%	2,5	34	65%	1,9	19	37%	2,7
Fruits	Orange	82	60	73%	46	56%	2,2	31	38%	2,7	50	61%	2,3	35	43%	2,8
Fruits	Kiwi	67	18	27%	12	18%	1,2	2	3%	2,0	13	19%	1,2	2	3%	2,0
Légumes	Endive	53	48	91%	19	36%	1,2	2	4%	2,5	19	36%	1,2	2	4%	2,5
Légumes	Poivron	73	54	74%	27	37%	1,4	10	14%	2,2	36	49%	1,6	17	23%	2,4
Légumes	Aubergine	76	54	71%	17	22%	1,2	4	5%	2,0	38	50%	1,3	11	14%	2,2
Légumes	Fenouil	50	34	68%	30	60%	1,6	13	26%	2,3	30	60%	1,6	13	26%	2,4
Légumes	Pommes de terre	148	95	64%	34	23%	1,0	1	1%	2,0	55	37%	1,1	8	5%	2,0
Légumes	Concombre	76	48	63%	27	36%	1,3	6	8%	2,5	39	51%	1,5	14	18%	2,3
Légumes	Salade	34	21	62%	15	44%	1,7	5	15%	3,2	15	44%	1,9	6	18%	3,2
Légumes	Courgette	90	53	59%	19	21%	1,1	1	1%	2,0	38	42%	1,4	16	18%	2,1
Légumes	Carotte	74	41	55%	27	36%	1,9	13	18%	2,8	27	36%	1,9	13	18%	2,8
Légumes	Oignon	149	67	45%	17	11%	1,1	2	1%	2,0	30	20%	1,2	5	3%	2,0
Légumes	Navet	73	15	21%	8	11%	1,3	2	3%	2,0	9	12%	1,2	2	3%	2,0
Légumes	Haricot coco	43	8	19%	4	9%	1,0	0	0%	0,0	4	9%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Chou-fleur	56	4	7%	4	7%	1,0	0	0%	0,0	4	7%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Betterave	40	2	5%	1	3%	1,0	0	0%	0,0	2	5%	1,0	0	0%	0,0
Céréales	Riz	66	38	58%	17	26%	1,2	3	5%	2,0	17	26%	1,2	3	5%	2,0
Céréales	Blé	48	19	40%	5	10%	1,4	2	4%	2,0	5	10%	1,4	2	4%	2,0
Produits végétaux transformés	Olives prêtes à consommer	42	7	17%	6	14%	1,2	1	2%	2,0	6	14%	1,2	1	2%	2,0

¹ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu PE avéré

² Pour les échantillons présentant de multiples résidus PE avérés

³ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu PE avéré ou suspecté

⁴ Pour les échantillons présentant de multiples résidus PE avérés ou suspectés

Fréquence de détection de résidus de pesticides classés PFAS selon les aliments

Le Tableau 5 présente, pour chaque aliment étudié, la fréquence d'échantillons comportant au moins 1 ou de multiples résidus de pesticides détectés classés PFAS. **31% des fruits et 21% des légumes sont concernés par la présence d'au moins 1 résidu de pesticide détecté classé PFAS.**

Catégorie	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PFAS	
		n	%
Fruits	721	223	31%
Légumes	1035	220	21%
Céréales	114	3	3%

Les aliments les plus concernés

Les aliments les plus concernés par la détection de résidus de pesticides PFAS sont les cerises (85% d'échantillons avec au moins 1 résidu de pesticide détecté classé PFAS), les fraises (73%), les endives (57%), les aubergines (51%) et les melons (46%). Les substances PFAS les plus détectées sont le fluopyram, le flonicamid et la lambda-cyhalothrin.

Signalons également que 49% des cerises et 52% des fraises présentent plus d'un résidu de pesticide détecté classé PFAS (2,3 et 2,2 résidus en moyenne respectivement).



Concernant les légumes

Les endives (57%), les aubergines (51%) et les poivrons (45%) sont les légumes où la fréquence de détection d'au moins 1 résidu de pesticide PFAS est la plus élevée. 15% des poivrons et 13% courgettes comportent plus d'un résidu de pesticide détecté classé PFAS (2,4 et 2,1 résidus en moyenne respectivement).



Tableau 5 : Pourcentages d'échantillons présentant au moins 1 résidu de pesticide détecté classé PFAS, selon les aliments.

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PFAS			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés PFAS		
			n	%	n	%	nb moyen résidus PFAS ¹	n	%	nb moyen résidus multiples PFAS ²
Fruits	Cerise	41	40	98%	35	85%	1,7	20	49%	2,3
Fruits	Raisin	49	46	94%	21	43%	1,7	9	18%	2,7
Fruits	Fraise	56	52	93%	41	73%	1,9	29	52%	2,2
Fruits	Pomme	47	42	89%	9	19%	1,0	0	0%	0,0
Fruits	Clémentine/mandarine	75	63	84%	18	24%	1,1	2	3%	2,0
Fruits	Citron vert	59	49	83%	15	25%	1,1	2	3%	2,0
Fruits	Poire	103	84	82%	11	11%	1,3	3	3%	2,0
Fruits	Fruit de la passion	32	25	78%	12	38%	1,0	0	0%	0,0
Fruits	Prune	58	45	78%	23	40%	1,1	1	2%	3,0
Fruits	Melon	52	40	77%	24	46%	1,5	11	21%	2,0
Fruits	Orange	82	60	73%	12	15%	1,2	2	2%	2,0
Fruits	Kiwi	67	18	27%	2	3%	1,0	0	0%	0,0

¹ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu PFAS

² Pour les échantillons présentant de multiples résidus PFAS

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PFAS			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés PFAS		
			n	%	n	%	nb moyen résidus PFAS ¹	n	%	nb moyen résidus multiples PFAS ²
Légumes	Endive	53	48	91%	30	57%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Poivron	73	54	74%	33	45%	1,5	11	15%	2,4
Légumes	Aubergine	76	54	71%	39	51%	1,1	4	5%	2,0
Légumes	Fenouil	50	34	68%	3	6%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Pommes de terre	148	95	64%	11	7%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Concombre	76	48	63%	33	43%	1,3	8	11%	2,1
Légumes	Salade	34	21	62%	6	18%	1,3	1	3%	3,0
Légumes	Courgette	90	53	59%	38	42%	1,3	12	13%	2,1
Légumes	Carotte	74	41	55%	9	12%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Oignon	149	67	45%	5	3%	1,2	1	1%	2,0
Légumes	Navet	73	15	21%	10	14%	1,2	2	3%	2,0
Légumes	Haricot coco	43	8	19%	1	2%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Chou-fleur	56	4	7%	1	2%	1,0	0	0%	0,0
Légumes	Betterave	40	2	5%	1	3%	1,0	0	0%	0,0

¹ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu PFAS

² Pour les échantillons présentant de multiples résidus PFAS

Catégorie	Aliment	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PFAS			Echantillons avec de multiples résidus détectés classés PFAS		
			n	%	n	%	nb moyen résidus PFAS ¹	n	%	nb moyen résidus multiples PFAS ²
Céréales	Riz	66	38	58%	2	3%	1,0	0	0%	0,0
Céréales	Blé	48	19	40%	1	2%	1,0	0	0%	0,0
Produits végétaux transformés	Olives prêtes à consommer	42	7	17%	5	12%	1,0	0	0%	0,0

¹ Pour les échantillons présentant au moins 1 résidu PFAS

² Pour les échantillons présentant de multiples résidus PFAS

Liste et fréquence des substances actives détectées, au global et par aliment

142 substances actives différentes ont été détectées dans les échantillons correspondant aux 29 aliments étudiés. Parmi elles, seules 50 soit 35% ne sont associées à aucune des classes de danger étudiées ici. L'Annexe 1 précise ces 142 substances actives, leur fréquence de détection ainsi que les classes de danger associées. Les données de classification et celles relatives à l'autorisation des substances actives sont

telles qu'exportées au moment de l'étude, soit octobre 2025.

Les substances actives détectées dans le plus grand nombre d'échantillons sont le fludioxonil (classé PE par l'EFSA, encore autorisé à date), le fluopyram (un PFAS encore autorisé) et le boscalid (un PE suspecté, également toujours autorisé).

Comparaison entre origines géographiques pour certains aliments

Nous avons cherché également à savoir si les chiffres disponibles nous permettaient de mettre en évidence des différences significatives entre les aliments des diverses zones géographiques : France, Autre Europe et Pays tiers.

Pour 7 aliments parmi les 29 étudiés (aubergines, clémentines/mandarines, concombres, courgettes, oranges, poires, poivrons), les effectifs par régions sont d'au moins 20 échantillons par couple aliment/région.

Nous avons donc souhaité analyser les profils de contamination des échantillons en fonction de la provenance pour ces 7 aliments.

Nous ne l'avons pas fait pour les autres aliments dont le nombre d'échantillons analysés était trop faible pour faire des statistiques. Le Tableau 6 compare ainsi les fréquences de détection de résidus dans les échantillons en fonction des régions géographiques et des classifications de danger.

Tableau 6 : Pourcentages d'échantillons présentant des résidus détectés, en fonction de l'origine géographique et des classifications de danger, pour 7 aliments.

Aliment	Région	Effectif total	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté		Echantillons avec au moins 1 dépassement de LMR		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé CMR		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PE avéré ou suspecté		Echantillons avec au moins 1 résidu détecté classé PFAS	
			n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Aubergine	Autre Europe	31	26	84%	0	0%	12	39%	11	35%	12	39%
Aubergine	France	45	28	62%	0	0%	3	7%	27	60%	27	60%
Clémentine/mandarine	Autre Europe	32	27	84%	0	0%	26	81%	24	75%	11	34%
Clémentine/mandarine	Pays tiers	31	30	97%	0	0%	30	97%	30	97%	5	16%
Concombre	Autre Europe	21	20	95%	0	0%	7	33%	18	86%	15	71%
Concombre	France	55	28	51%	0	0%	4	7%	21	39%	18	33%
Courgette	Autre Europe	26	22	85%	0	0%	13	50%	17	65%	18	69%
Courgette	France	59	28	47%	0	0%	12	20%	21	36%	18	31%
Orange	Autre Europe	44	40	91%	0	0%	33	75%	35	80%	6	14%
Orange	Pays tiers	26	18	69%	0	0%	16	62%	13	50%	6	23%
Poire	Autre Europe	35	30	86%	0	0%	17	49%	27	77%	5	14%
Poire	France	54	40	74%	1	2%	17	31%	22	41%	5	9%
Poivron	Autre Europe	44	35	80%	0	0%	22	50%	21	48%	19	43%
Poivron	France	20	10	50%	0	0%	2	10%	9	45%	9	45%

Si dans 4 cas sur 5 les échantillons français comportent en moyenne moins fréquemment de résidus de pesticides détectés que ceux d'une autre zone géographique, il n'est néanmoins pas possible de conclure quant à une tendance globale à partir de ces trop rares exemples. De plus, au-delà de la fréquence de détection de résidus, leur nature doit aussi être prise en compte dans un travail de comparaison solide.

Si on prend l'exemple des poivrons : les poivrons français ont tendance à être moins fréquemment contaminés au global (50%) que ceux d'autres pays européens, Espagne principalement (80%). Si les poivrons français présentent également moins fréquemment des résidus classés CMR (10% versus 50%), cet écart se comble quand on considère les résidus classés PE avérés ou suspectés (48% versus 45%), ou classés PFAS (43% versus 45%).

Focus résidus d'acétamipride

En 2023, l'acétamipride est retrouvé dans 72 échantillons, soit 4% des 1912 échantillons étudiés. Il s'agit notamment de 17 poires, 9 aubergines, mais aussi des courgettes, clémentines/mandarines, oranges ou salades. 47% d'entre eux sont d'origine espagnole, 13% d'origine italienne, 6% française (melon, 2 salades et aubergine).

Résidus quantifiés de pesticides PFAS

Le Tableau 7 présente le pourcentage d'échantillons présentant des résidus quantifiés de pesticides classés PFAS. La dernière colonne calcule en complément la moyenne des teneurs cumulées en pesticides PFAS par échantillon (uniquement pour les échantillons contenant au moins un résidu quantifié de pesticide PFAS).

En 2022, l'acétamipride est retrouvé dans 94 échantillons, soit 5% des 1996 échantillons étudiés. Il s'agit de 13 courgettes, 11 aubergines, 10 cerises, mais aussi des poires, raisins, pommes. 38% sont d'origine espagnole, 14% d'origine italienne, 10% d'origine française.

66% des cerises présentent ainsi au moins 1 résidu quantifié de pesticide PFAS, pour une présence moyenne de 0,12 mg/kg.

Pour les aliments avec au moins 1 échantillon comportant un résidu quantifié de pesticide PFAS, la moyenne de la somme des teneurs résiduelles varie de 0,01 (fenouil) à 0,385 mg/kg (fraise).

Tableau 7 : Pourcentages d'échantillons présentant au moins 1 résidu quantifié classé PFAS, par aliment et moyenne des teneurs cumulées en ces résidus par échantillon.

Catégorie	Aliment	Effectif total	Échantillons avec au moins 1 résidu PFAS quantifié		Moyenne des teneurs cumulées en résidus de pesticides PFAS par échantillon* (mg/kg)
			n	%	
Fruits	Cerise	41	27	66%	0,115
Fruits	Fraise	56	32	57%	0,385
Fruits	Melon	52	17	33%	0,085
Fruits	Raisin	49	16	33%	0,180
Fruits	Prune	58	14	24%	0,034
Fruits	Fruit de la passion	32	7	22%	0,024
Fruits	Citron vert	59	8	14%	0,017
Fruits	Clémentine/mandarine	75	9	12%	0,020
Fruits	Pomme	47	4	9%	0,027
Fruits	Orange	82	4	5%	0,041
Fruits	Poire	103	5	5%	0,061
Fruits	Kiwi	67	2	3%	0,015
Légumes	Poivron	73	29	40%	0,066
Légumes	Aubergine	76	27	36%	0,096
Légumes	Concombre	76	26	34%	0,086
Légumes	Endive	53	17	32%	0,020
Légumes	Courgette	90	26	29%	0,100
Légumes	Salade	34	4	12%	0,103
Légumes	Carotte	74	4	5%	0,022
Légumes	Navet	73	3	4%	0,023
Légumes	Pommes de terre	148	4	3%	0,015
Légumes	Fenouil	50	1	2%	0,010
Légumes	Oignon	149	2	1%	0,053
Légumes	Betterave	40	0	0%	0,000
Légumes	Chou-fleur	56	0	0%	0,000
Légumes	Haricot coco	43	0	0%	0,000
Céréales	Riz	66	1	2%	0,019
Céréales	Blé	48	0	0%	0,000
Produits végétaux transformés	Olives prêtes à consommer	42	4	10%	0,024

* Pour les échantillons avec au moins 1 résidu quantifié classé PFAS

QUELQUES LIMITES DE CE RAPPORT

Les effectifs d'échantillons disponibles par types d'aliments étant très variables selon les années, l'étude a dû être restreinte à seulement 29 aliments d'origine végétale, ce qui limite la portée du travail.

Les sources retenues pour étudier les classes de danger relatives à la santé humaine des résidus de pesticides retrouvés résultent d'un choix et pourraient donc être différentes et ainsi influer sur les résultats chiffrés.

Toutes les classes de danger relatives à la santé humaine n'ont pas été prises en compte. Par exemple, la neurotoxicité ou la toxicité spécifique pour certains organes cibles n'ont pas été prises en compte.

Les chiffres fournis par grande catégorie (fruits, légumes, céréales) sont à nuancer : seuls 2 types de céréales ont pu être analysés et de même, tous les types de fruits et légumes consommés sur le marché français ne sont pas représentés.

De même, les effectifs par denrées et par zone de production sont trop faibles pour pouvoir effectuer un travail de comparaison robuste entre les zones comme nous l'avons vu précédemment.

L'analyse effectuée porte sur des données de 2023 (dernières disponibles à ce jour) : certains changements réglementaires ont été opérés depuis. Par exemple, le spirotetramat est retrouvé dans 32% des échantillons de cerises mais il a été interdit en avril 2024 avec une fin d'utilisation des stocks de produits fixée à octobre 2025 par l'Anses[13].

Ce rapport étudie la fréquence de détection de résidus de pesticides dans des aliments végétaux et leurs fréquences de détection en fonction de leurs classes de danger. Il s'agit d'une étude permettant d'apporter des indications concernant l'exposition des consommateurs aux pesticides via l'alimentation. **En aucun cas il ne prétend évaluer le risque posé par ces résidus.**

Enfin, nous rappelons que **Générations Futures encourage vivement les français et françaises à consommer 5 fruits et légumes frais par jour** (comme le préconise le Programme National Nutrition Santé (PNNS).

[13] <https://ephyanses.fr/actualites/retrait-produits-base-substance-spirot%C3%A9tramate>

CONCLUSION ET DEMANDES

Comme nous l'avons écrit dans notre rapport de 2024, cette nouvelle publication montre que nous retrouvons fréquemment des substances dangereuses dans nos assiettes !

Certains représentants syndicaux du monde agricole, certains membres du gouvernement ou encore élus veulent à tout prix maintenir sur le marché des pesticides dangereux quelques années de plus en brandissant le slogan simpliste "pas d'interdiction sans solutions". Ils donnent ainsi la priorité à l'utilisation d'une chimie dangereuse au mépris de la préservation de la santé ou de l'environnement. Notre rapport montre qu'au contraire **des efforts devraient être prioritaiirement faits pour accélérer la sortie des substances pesticides classées CMR ou PE ou qui sont des PFAS en agriculture !**

Les récentes recherches de TFA (un métabolite de pesticides PFAS) dans des aliments à base de céréales achetés dans 16 pays européens publiées dans un [rapport](#) par PAN Europe et Générations Futures pour la France montrent qu'il est également très important de rechercher cette substance dans les aliments. En effet, du TFA a été détecté dans 81,8 % des échantillons testés, la concentration moyenne en TFA était de 78,9 µg/kg avec des valeurs maximales pouvant atteindre 360 µg/kg pour **ce métabolite suspecté être toxique pour la reproduction** ! Nous demandons donc son inclusion dans le plan de surveillance des résidus de pesticides européen.

La nette diminution du nombre de substances actives recherchées par aliment, de l'ordre de 600 les années précédentes à environ 420 en 2023 nous semble dangereuse et à même d'invisibiliser la présence d'éventuels résidus. **Nous demandons donc le retour à des listes de pesticides recherchés comparables en taille à celle de 2022, mises à jour bien sûr.**

Notre rapport souligne également l'urgence de cesser les exportations de substances actives dangereuses interdites en France et en Europe que l'on va ensuite retrouver sous forme de résidus dans des produits alimentaires importés en Europe. De même, les accords commerciaux internationaux signés par la France ne devraient pas autoriser l'importation de denrées contenant des résidus de pesticides interdits d'usage en France et en Europe.

Pour terminer nous tenons à rappeler que même s'il n'est pas question de calculer dans le cadre de ce rapport un éventuel risque associé à la présence de ces résidus nous pensons qu'il est sage d'essayer de réduire la présence de ces résidus de pesticides, au premier rang desquels les plus dangereux, de notre alimentation. C'est ce que recommande le Haut Conseil de Santé Publique qui dans son avis du 16 février 2017 suggère de « *Privilégier des fruits et légumes cultivés selon des modes de production diminuant l'exposition aux pesticides (selon un principe de précaution)* » précisant que « *Le BIO est un mode de production limitant les intrants et constitue à ce titre un moyen de limiter l'exposition aux pesticides* ». Cela passe inévitablement par **un réel soutien à ce mode de production et aux instances qui en font sa promotion comme l'Agence bio**. Par ailleurs une politique volontariste et ambitieuse en faveur de la réduction des intrants de synthèse doit enfin être mise en place pour aider l'agriculture non bio à atteindre les objectifs de réduction de l'usage des pesticides prévu dans le cadre d'Ecophyto depuis ...2008 !

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des substances détectées parmi les 1912 aliments non bio étudiés, données 2023.

Substance active	Classification	Autorisation (oui/non)	Date expiration si non autorisé	Echantillons avec au moins 1 résidu détecté	
				n	%
Fludioxonil	PE Efsa	Oui		211	11%
Fluopyram	PFAS	Oui		199	10%
Boscalid	PE II Imp	Oui		162	8%
Imazalil	Carc. 2	Oui		129	7%
Cyprodinil	PE Efsa	Oui		127	7%
Flonicamid	PE II Imp, PFAS	Oui		124	6%
Pyrimethanil	PE PAN	Oui		122	6%
Difenoconazole	Carc. 2	Oui		113	6%
Azoxystrobin	-	Oui		112	6%
Spirotetramat	Repr. 2, PE II Imp	Non	30/04/2024	103	5%
Lambda-cyhalothrin	PE II Imp, PE PAN, PFAS	Oui		96	5%
Propamocarb	PE PAN	Oui		93	5%
Pyraclostrobin	Repr. 2	Oui		92	5%
Tebuconazole	Repr. 1B, PE II Imp, PE PAN	Oui		86	4%
Fosetyl	-	Oui		84	4%
Maleic hydrazide	-	Oui		77	4%
Acetamiprid	Repr. 2	Oui		72	4%
Trifloxystrobin	Lact, PFAS	Oui		68	4%
Metalaxyl	-	Oui		60	3%
Pyriproxyfen	PE II Imp, PE PAN	Oui		60	3%
Thiabendazole	PE II Imp, PE Efsa	Oui		54	3%
Fluxapyroxad	Lact	Oui		52	3%
Dithianon	-	Oui		51	3%
Cyantraniliprole	-	Oui		50	3%
Piperonyl Butoxide	-	Not yet assessed at EU level		48	3%
Hexythiazox	-	Oui		34	2%
Metrafenone	-	Oui		30	2%
Chlorantraniliprole	-	Oui		29	2%
Fluopicolide	Repr. 2, PFAS	Oui		26	1%
Chlorpropham	Carc. 2, PE II Imp	Non	08/07/2019	24	1%
Chlorates	-	Non		22	1%
Cyflufenamid	PFAS	Oui		22	1%
Deltamethrin	PE II Imp, PE PAN	Oui		22	1%
Cyazofamid	-	Oui		21	1%
Penconazole	Repr. 2, PE PAN	Oui		21	1%
2,4-D	C2B CIRC, PE II Imp, PE PAN	Oui		20	1%
Mandipropamid	-	Oui		20	1%
Ametoctradin	-	Oui		19	1%
Dimethomorph	Repr. 1B, PE II Imp, PE Efsa	Non	20/05/2024	19	1%
Etofenprox	Lact	Oui		19	1%
Captan	Carc. 2, Repr. 2, PE PAN	Oui		18	1%
Flupyradifurone	-	Oui		18	1%
Bupirimate	Carc. 2, PE PAN	Oui		15	1%
Sulfoxaflor	PFAS	Oui		15	1%
Dichlorprop	-	Oui		14	1%
Fenhexamid	PE II Imp	Oui		14	1%
Bifenazate	-	Oui		13	1%
Malathion	C2A CIRC, PE II Imp, PE PAN	Oui		13	1%
Fenpyroximate	-	Oui		12	1%
Imidacloprid	-	Non	01/12/2020	12	1%
Pirimicarb	Carc. 2, PE PAN	Oui		12	1%
Zoxamide	-	Oui		12	1%
Cypermethrin	PE II Imp, PE PAN	Oui		11	1%
Pirimiphos-methyl	-	Oui		11	1%
Tebufenozide	-	Oui		11	1%
Prosulfocarb	-	Oui		10	1%
Spinosad	-	Oui		10	1%
Spiromesifen	PE II Imp, PE PAN	Non	30/09/2023	10	1%

ANNEXES

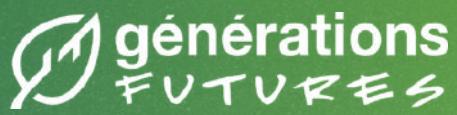
Liste des substances détectées parmi les 1912 aliments non bio étudiés, données 2023.

Bifenthrin	Carc. 2, PE II Imp, PE PAN, PFAS	Non	31/07/2019	8	0%
Ethirimol	-	Non		8	0%
Glyphosate	C2A CIRC, PE II Imp, PE PAN	Oui		8	0%
Meptyldinocap	PE II Imp	Non	31/03/2025	8	0%
Methoxyfenozide	PE II Imp	Oui		8	0%
Phosmet	Repr. 2	Non	01/02/2022	8	0%
Prochloraz	PE II Imp, PE PAN	Non	31/12/2021	8	0%
Tefluthrin	PFAS	Oui		8	0%
2-Phenylphenol	Carc. 2	Oui		7	0%
Aldrin et Dieldrin	Carc. 2	Non		7	0%
Carbendazim et benomyl	Muta. 1B, Repr. 1B	Non		7	0%
Dodine	-	Oui		7	0%
Chlorfenapyr	-	Non		6	0%
Chlorpyrifos	PE PAN	Non	16/01/2020	6	0%
Isoprothiolane	-	Non		6	0%
Pyridaben	PE II Imp	Oui		6	0%
Spiroxamine	Repr. 2, PE II Imp	Oui		6	0%
Tetraconazole	PE II Imp, PFAS	Oui		6	0%
Triclopyr	-	Oui		6	0%
Chlormequat	-	Oui		5	0%
Proquinazid	Carc. 2, PE II Imp, PE Efsa	Oui		5	0%
Cyproconazole	Repr. 1B, PE II Imp, PE PAN	Non	31/05/2021	4	0%
Flutolanil	PFAS	Oui		4	0%
Indoxacarb	-	Non	19/12/2021	4	0%
Kresoxim-methyl	Carc. 2	Oui		4	0%
Penthiopyrad	PE II Imp, PFAS	Oui		4	0%
Propiconazole	Repr. 1B, PE II Imp, PE PAN	Non	19/12/2018	4	0%
Propyzamide	Carc. 2, PE II Imp, PE PAN	Oui		4	0%
tau-Fluvalinate	PFAS	Oui		4	0%
Actonifen	Carc. 2	Oui		3	0%
Dithiocarbamates	Carc. 2, PE II Imp, PE Efsa	Variable, metiram encore ↗	#N/A	3	0%
Mepanipyrim	Carc. 2, PE Efsa	Non	20/05/2024	3	0%
Triazophos	-	Non		3	0%
1-Naphthylacetamide	Repr. 2, PE II Imp	Oui		2	0%
Acrinathrin	Carc. 2, PE II Imp, PFAS	Non	31/12/2021	2	0%
Bromopropylate	-	Non		2	0%
Buprofezin	PE II Imp, PE Efsa	Oui		2	0%
Chlordecone	Carc. 2	Non	01/02/1990	2	0%
Cyromazine	-	Non	31/12/2019	2	0%
Fenoxy carb	Carc. 2, PE PAN	Non	31/05/2021	2	0%
Fluazifop-P	Repr. 2, PE II Imp, PFAS	Oui		2	0%
Fluazinam	Repr. 2, PE II Imp, PFAS	Oui		2	0%
Flutriafol	PE PAN	Non	31/05/2021	2	0%
Isopyrazam	Carc. 2, Repr. 1B	Non	08/06/2022	2	0%
Methacrifos	-	Non		2	0%
Metobromuron	Carc. 2	Oui		2	0%
Myclobutanil	Repr. 2, PE II Imp, PE PAN	Non	31/05/2021	2	0%
Pencycuron	-	Non	31/05/2021	2	0%
Profenofos	-	Non		2	0%
Pyridalyl	PE II Imp, PFAS	Non	30/06/2024	2	0%
Spinetoram	Repr. 2	Non	30/06/2024	2	0%
Tebufenpyrad	-	Oui		2	0%
Thiacloprid	Carc. 2, Repr. 1B, PE II Imp, PE PAN	Non	03/02/2020	2	0%
Thiophanate-methyl	Carc. 2, Muta. 2, PE Efsa, PE PAN	Non	19/10/2020	2	0%
Acephate	-	Non		1	0%
Carbofuran	-	Non		1	0%
Chlorotoluron	Carc. 2, Repr. 2, PE PAN	Oui		1	0%
Cymoxanil	Repr. 2, PE II Imp	Oui		1	0%
DDT	Carc. 2	Non		1	0%
Diazinon	C2A CIRC	Non		1	0%

ANNEXES

Liste des substances détectées parmi les 1912 aliments non bio étudiés, données 2023.

Dimethoate	PE II Imp, PE PAN	Non	30/06/2019	1	0%
Emamectin	-	Oui		1	0%
Ethephon	-	Oui		1	0%
Fenazaquin	PE II Imp	Oui		1	0%
Fenbuconazole	PE II Imp, PE PAN	Non	30/04/2021	1	0%
Fenpropathrin	-	Non		1	0%
Fenpropimorph	Repr. 2	Non	30/04/2019	1	0%
Fenpyrazamine	-	Non	15/01/2025	1	0%
Flufenoxuron	PFAS	Non		1	0%
Forchlorfenuron	Carc. 2	Oui		1	0%
Hexachlorobenzene	Carc. 1B	Non		1	0%
Hexaconazole	-	Non		1	0%
Linuron	Carc. 2, Repr. 1B, PE II Imp, PE PAN	Non	03/03/2017	1	0%
MCPA	-	Oui		1	0%
Methomyl	PE PAN	Non	31/08/2019	1	0%
Omethoate	-	Non		1	0%
Permethrin	-	Non		1	0%
Propargite	Carc. 2	Non		1	0%
Quintozene	-	Non		1	0%
S-metolachlor	Carc. 2	Non	22/01/2024	1	0%
Spirodiclofen	Carc. 1B, Repr. 2, PE II Imp	Non	31/07/2020	1	0%
Thiamethoxam	Repr. 2, PE II Imp	Non	30/04/2019	1	0%
Tricyclazole	-	Non		1	0%
Triflumuron	PFAS	Non	31/03/2021	1	0%



Générations Futures

179 rue Lafayette
75010 Paris

Site Internet
generations-futures.fr

Tel.
01 45 79 07 59